



Les Randonneurs de La Cha
93, place de l'Eglise
74230 DINGY-SAINT-CLAIR

Séjour en coorganisation avec le CDRP74

N° FR007004



Niveau des randonnées

Effort	Tech	Risque
3	2	2

SEJOUR : Chemin de STEVENSON
(Partie sud)

Du 12 au 20 mai 2019

Durée : 9 jours et 8 nuits

Animateur responsable du séjour :

Bernard ROUFFIAC

Organisation et gestion : *Club des randonneurs de La Cha*

Logement : Gîtes

Acheminement : Minibus et VL

Equipement : De randonnée itinérante. Chaussures de marches avec semelle type «vibram ». La liste complète sera fournie aux participants

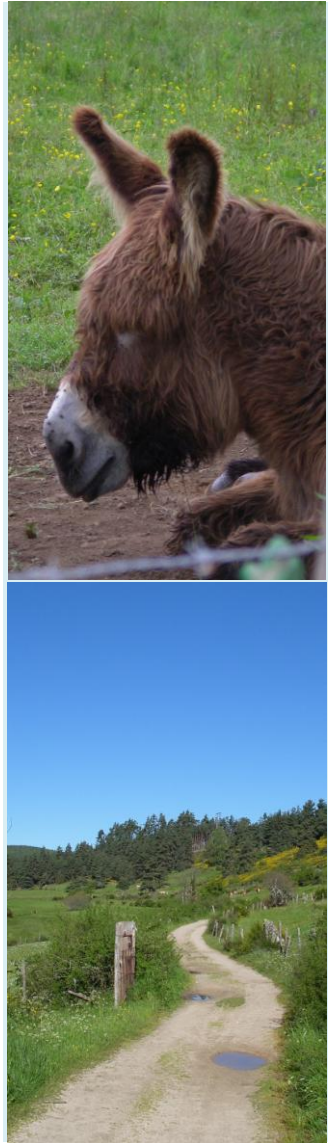
ACTIVITES → Randonnée itinérante avec ânes

Formalités : Carte d'identité. Permis de conduire

La licence FFRP est obligatoire

Prix global : 650 €

Ce prix est susceptible de modification, à la hausse ou à la baisse, en fonction d'éléments qui pourraient évoluer d'ici notre départ ou qui ne sont pas encore définitifs (comme le choix du moyen de transport).



Il comprend :

Il ne comprend pas

Le trajet aller-retour (Dingy-Les Alpiers)
Le retour en navette(St Jean du Gard-les Alpiers)
Les logements en demi-pension
Le transport d'une partie des bagages sur des ânes (8kg maximum/personne)

Les repas de midi
(possibilité de faire préparer le panier pique-nique par les gîtes)

Maximum Participants : 13 personnes - Minimum 7 personnes

Paiement : 200 € à la réservation - le solde : 450 € avant le 26 avril 2019

Renseignements : Bernard ROUFFIAC

Assurances : Votre licence FFRando vous assure une couverture assurance assistance rapatriement.

Assurance annulation et interruption de séjour (facultative) : 21 €

Notice consultable sur le site de l'association ou du comité

Rubrique : **SEJOURS-VOYAGES**

Le paiement de l'assurance se fait par chèque séparé

DESCRIPTION DU SEJOUR

PROGRAMME : (Descriptif par jour des randonnées)

Jour 1 : Trajet aller, Dingy Saint Clair - Les Alpiers en minibus et voiture de location.

Nuit en gîte : Tiny Aubenque - Les Alpiers

- :- :- :- ;-

Jour 2 : Réception des ânes - Consignes et « formation » puis première étape jusqu'à la station du Mont Lozère.



7 km. D+ : 370m. D- 140m

Nuit au gîte « Le Refuge »

- :- :- :- :-

Jour 3 : Le Refuge - Le Pont de Montvert



14 km. D+ 350m. D- 850m

Nuit à l'hôtel « la truite enchantée »

- :- :- :- :-

Jour 4 : Le Pont de Montvert - Mijavols



14 km. D+ 750m. D- 700m

Nuit au gîte d'étape : M. Chaptal - Mijavols

- :- :- :- :-

Jour 5 : Mijavols - Florac



18km. D+580m, D- 950m

Nuit en chalets au camping « le val des Cévennes » - Florac

- :- :- :- :-

Jour 6 : Florac - Cassagnas



18 km. D+800. D-650

Nuit à l'espace Stevenson en gîte ou chambres d'hôtes - Cassagnas

- :- :- :- :-

Jour 7 : Cassagnas - Saint Germain de Calberte.



15 km. D+ 600m. D- 800m.

Nuit au gîte « le figuier des Cévennes »

- :- :- :- :-

Jour 8 : St Germain de Calberte - St Jean du Gard.



20 km. D+ 710m. D- 1010m

Nuit au gîte « le pré de Modestine » - St Jean du Gard

Des prestations exclusives sont réservées aux randonneurs : massages indien ayurvédiques, réflexologie plantaire, soins énergétiques « Reiki ». (En option et sur réservation)

- :- :- :- :-

Jour 9 : Retour pour Dingy, départ 8h en navette pour rejoindre Les Alpiers.

-:- :- :- :- :-

Les horaires des randonnées sont donnés à titre indicatif en heures de marche effectives.

Les conditions météorologiques, la forme physique des participants ou tout autre incident non prévisible à ce jour peuvent amener l'organisateur à modifier le programme ci-dessus.

-:- :- :- :- :-

MODALITES D'INSCRIPTIONS :

- PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS : par ordre d'arrivée
- Licence FFRandonnée OBLIGATOIRE
- RENSEIGNEMENTS : Bernard ROUFFIAC 06 07 55 99 39

ASSURANCES : ANNULATION - INTERRUPTION DE SEJOUR

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation / interruption de séjour (conditions tarifaires spécifiées). Elle est vivement recommandée. La notice détaillée est consultable sur (site du club ou CDRP). Si vous avez souscrit l'assurance annulation, c'est elle qui vous remboursera éventuellement si vous répondez aux conditions. Lisez bien la notice !

SANS ASSURANCE ANNULATION : le Club vous retiendra les frais engagés quel que soit le motif.

BORDEREAU D'INSCRIPTION (un bordereau par séjour) : Adressez votre bordereau d'inscription, signé, accompagné de votre chèque de règlement, dans la boîte aux lettres du Club, à l'attention de :

François TESSIER avant le 10 janvier 2019

INSCRIPTIONS :

Clôture : 10 janvier 2019

Après cette date, vous serez sur une liste d'attente.

Votre inscription sera prise en compte en fonction de l'ordre d'arrivée de celle ci.

Transmettre votre bulletin d'inscription daté et signé et le chèque correspondant (un chèque par séjour) + éventuellement le bulletin de souscription à l'assurance annulation facultative, complété, daté et signé avec le chèque correspondant.

Adresse : Randonneurs de La Cha -

à l'attention de François TESSIER

93 place de l'église

74230 DINGY SAINT CLAIR

**VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION DEVIENDRA DEFINITIF
APRES LA DATE DE CLOTURE ET APRES CONFIRMATION DU CLUB.**